



Paris, le 28 février 2022

- ALERTE CYBER POUR UNE MOBILISATION GÉNÉRALE - DANS LE CADRE DE LA CYBERGUERRE

Ce week-end, le Ministère de l'Intérieur a annoncé la mobilisation de tous les préfets pour un bouclier anti cyberattaques. Ces annonces font suite à une alerte des renseignements sur une imminente série de cyber attaques de masse visant l'ensemble du territoire européen.

Cette nuit, une communauté de pirates ukrainiens a compromis des informations sensibles concernant leurs ex-alliés cybercriminels russes. Ces informations révèlent l'existence d'un arsenal cyber dont les bombes se tiennent prêtes à exploser dans les prochaines heures.

De son côté, UBCOM surveille à la loupe ses 450 sondes qu'elle détient dans 6 pays de l'Union Européenne. Avant l'attaque en Ukraine 5 à 10 flux toxiques remontaient en moyenne quotidiennement. Puis, 5 h avant l'attaque, c'est 90 000 flux toxiques qui sont remontés sur les sondes pour atteindre jusqu'à 160 000. Ces derniers jours les flux toxiques ont diminué laissant place à une sinuosité non moins menaçante. UBCOM fait l'hypothèse de l'emploi de la méthode de la vague : toute attaque qui semble s'affaiblir se retire pour revenir s'écraser de plus belle.

Devant ce qui s'apparente à un risque de cyberguerre confirmé, le Secrétaire d'État au numérique, de l'ANSSI, du Comcyber de la DGGN et de cybermalveillance.gouv.fr n'ont pourtant délivré aucune information technique ne pouvant ni aider à la résistance, ni au combat. Il est inconcevable de croire que les services français, allemands et anglais ne détiennent aucune information technique permettant d'assurer une prévention du risque à l'heure où des millions d'entreprises et de particuliers en Europe sont en danger.

Nous exhortons une nouvelle fois l'ANSSI et le ComCyber à communiquer tous les éléments techniques et contre-mesures qui permettraient aux entreprises de se prémunir d'un risque avéré, considérant que les effets de bords économiques et sociaux seront incalculables (Cf. [lettre ouverte](#) au Premier Ministre pour la levée sur secret Défense sur les IOC).

De son côté UBCOM, ses partenaires et les autorités publiques sont mobilisés et se tiennent prêts à être réquisitionnés au Luxembourg, en France et en Suisse pour porter assistance aux Opérateurs d'Importance Vitale (OIV), aux Opérateurs de Services Essentiels (OSE) ainsi qu'aux entreprises et collectivités. D'autre part, nous invitons les entreprises de service numérique à contacter leurs clients pour réduire toute exposition numérique, vérifier les systèmes de sauvegarde et attendre les instructions des autorités.

À PROPOS D'UBCOM

UBCOM est une agence de conseils stratégiques et de protection du secret créée en 2014. UBCOM agit en prévention du risque cyber et protège l'asset informationnel tactique et stratégique de l'économie. Nous conseillons et proposons des solutions concrètes en cyber-défense, cybersécurité en protection du secret et souveraineté numérique pour protéger les intérêts économiques des acteurs européens sur le marché mondial contre l'intelligence économique et l'espionnage industriel.

Contact presse : Juliette Goutte
+33 6 76 10 18 66 - Jg@ubcom.eu

www.ubcom.eu - 17, rue d'Arcole 75004 Paris

